



COMITE REGIONAL PORCIN
BRETAGNE

**Modification adresse postale
au 1^{er} janvier 2018 :**
104 rue Eugène Pottier -
35000 RENNES

Conseil Régional de Bretagne
A l'attention de M. Olivier ALLAIN
283 avenue du Général Patton
CS 21101
35711 Rennes cedex 7

Nos Réf. :

Objet :

Rennes, le 14 mars 2018

Monsieur le Vice-Président,

C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance de vos positions relatives au Marché au cadran de Plérin dans le Télégramme du vendredi 09 mars 2018.

Cet article faisait état d'un échange avec Serge PAPIN, Président de Système U, en fin de mandat.

Les organisations professionnelles représentatives de la production porcine en Bretagne, qu'ils soient économiques, syndicales ou consulaires sont attachés au MPB. Il s'agit d'un outil technique de défense collectif de l'intérêt des éleveurs de porcs.

Nous considérons, comme cela a été affirmé dans le plan de filière élaboré dans le cadre des Etat Généraux de l'Alimentation que vous coordonnez, que ce thermomètre ne doit pas être cassé mais, au contraire, défendu pour continuer à définir le juste prix. Le juste prix est celui qui assure la fluidité en élevage : **Ce prix doit être la synthèse de toutes les valorisations des produits du porc (produits frais, congelés et transformés) et de tous les modes de distribution (GMS, boucherie traditionnelle, restauration, export...).** Le juste prix est aussi celui qui permet de définir une référence pour tous les éleveurs et constitue, aussi et par ailleurs, une base indispensable pour toutes les démarches de segmentation valorisante.

Le CRP de Bretagne a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de dénoncer toutes les tentatives qui viseraient à instrumentaliser et à prendre en otage le MPB, à des fins politiques. S'écarter du prix de référence pour tous les éleveurs, qui serait la conséquence d'un comportement individualiste de certains, se traduirait par :

- l'opacité dans le commerce,
- l'affaiblissement des plus petits éleveurs et les plus éloignés des outils d'abattage

Il nous paraît essentiel de ne pas nous laisser piéger par les acteurs de certaines GMS qui, sous couvert d'un discours populiste, mettent une pression importante, dans les négociations commerciales, sur les industries de la viande pour baisser les prix. Et mettent à leur profit les

importations de jambons espagnols pour servir leur ambition de gain de part de marché par les prix sur les produits transformés ! Système U, dans ce domaine et que vous portez en exemple, a un comportement également illustratif de cette stratégie. Ce groupe, comme d'autres, sait allier un discours de façade à l'égard des éleveurs, en multipliant les déclarations communicantes et en utilisant des porte-paroles, tout en agissant ardemment dans le même temps, en aval de la filière, pour faire pression sur les prix.

Si la production porcine française s'inscrit pleinement dans la nécessité de monter en gamme, nous considérons qu'il faut tirer tous les enseignements de l'expérience anglaise : Les éleveurs français doivent pouvoir approvisionner tous les segments de marché sans quoi nous assisterons à une diminution d'au moins 50% du nombre d'éleveurs en France. Nous tenons à prendre date.

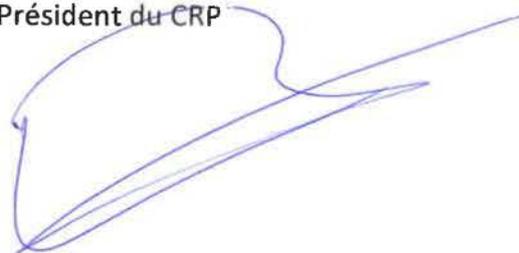
Cette expérience anglaise illustre aussi une réalité qu'il ne faut pas nier et qui est le quotidien de toutes celles et ceux qui travaillent et agissent concrètement : les frontières européennes sont ouvertes et obligent l'ensemble des maillons de la filière à être compétitif. Oublier la compétitivité et les enjeux liés à l'exportation dans le discours serait irresponsable lorsque dans le même temps des accords internationaux accentuent ce libre-échange.

Enfin, vous comprendrez que vos déclarations nous surprennent quant à la position officielle du Conseil Régionale de Bretagne concernant le Marché du Porc Breton. Notre place bretonne de cotation, jusqu'à présent, pèse à l'échelle international et concoure à la construction du marché européen et à l'égard duquel la Bretagne a toujours manifesté son attachement.

Compte-tenu des enjeux de ce dossier, de votre responsabilité au Conseil Régional et au niveau national dans le cadre des EGA, nous vous invitons à un échange avec le Conseil d'Administration du CRP de Bretagne. Si vous en acceptez le principe, je suis à votre disposition pour définir d'une date.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, mes salutations distinguées.

Philippe BIZIEN,
Président du CRP



Copie : Monsieur le Ministre de l'Agriculture
Monsieur le Président du Conseil Régional
Administrateurs CRP Bretagne